

« Administration générale »

M. Raphaël MEDARD – M. Laurent DELBECQUE

≡ Conseil Communautaire du 30 mars 2010 ≡ 19 H 00 – La Planche

PROCÈS-VERBAL

Nombre de délégués en exercice : 38

Nombre de délégués votants : 37

Présents : 37

COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES		SUPPLÉANTS
AIGREFEUILLE-SUR-MAINE	M. Jean-Yves TEMPLIER M. Patrick COCHET	M. Jean-Paul DENIAUD	
BOUSSAY	M. Gérard ESNAULT	M. Gilles BATAILLE	M. Paul BAHUAUD
CLISSON	M. Jean-Pierre COUDRAIS Mme Françoise GAUTHIER	Mme Lisa BELOUIN M. André RAUTUREAU	M. Laurent OUVRARD
GÉTIGNÉ	M. François GUILLOT M. Gilles DIXNEUF	M. Georges PIFFETEAU	Mme Laurence VALTON
GORGES	M. Claude CESBRON M. Patrice LECHAPPE	M. Jean BOUCHER Mme Eliane PETITJEAN	
LA PLANCHE	M. Jean-Paul RICHARD M. Jean-Paul GARREAU	Mme Danielle ALLAIN	
MAISON-SUR-SÈVRE	M. Aymar RIVALLIN M. Thierry GEX	M. Pascal BROCHARD	
MONNIÈRES	M. Claude CARTERON	M. Gérard MARION	
REMOUILLÉ	M. Robert GOURAUD	M. Denis GRANDJEAN	
ST-HILAIRE-DE-CLISSON	Mme Martine LEGEAI	M. Michel MECHINEAU	
ST-LUMINE-DE-CLISSON	M. Christian HERVOUET	M. Emmanuel GIRARD	
VIEILLEVIGNE	M. Daniel BONNET	M. Michel BATARD	Mme Catherine BROCHARD M. Christian JABIER

Excusés : M. Pierre-Luc PAVAGEAU, M. Franck NICOLON, M. Jean BABONNEAU, M. Christian COVEZ, Mme Nelly SORIN et M. Jacques PROUX.

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul RICHARD.

Assistaient également à la séance : Mme Nicole Proquin-Buchet, Mme Michelle Batard, M. Albert Méchineau, Mme Maryvonne Guibert, M. Jean-Michel Hervouet, M. Michel Merlet, Conseil général du canton de Clisson et Mme Colette Margouet, Trésorière de Clisson.

✚ Le Conseil Communautaire désigne M. Jean-Paul RICHARD pour être secrétaire de cette séance.

✚ Le procès-verbal de la séance du 2 février 2010 est approuvé à l'unanimité.

Suite à la proposition faite par Monsieur le Président, l'Assemblée accepte d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour de la séance : lancement d'un appel d'offres ouvert pour le renouvellement des marchés d'assurance.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

TOURISME

↳ Approbation du rapport d'activités 2009 de l'Office de Tourisme

Conformément au code du Tourisme, l'Assemblée approuve à l'unanimité le rapport d'activités 2009 de l'EPIC Office de Tourisme de la Vallée de Clisson, tel que présenté par la directrice Mathilde Sire.

Mme Françoise Gauthier a demandé un complément d'information sur l'utilisation de Mobil'iti, le guide touristique multimédia sur iPhone. Il est rappelé que l'application est téléchargeable gratuitement pour les possesseurs du iPhone. Concernant les locations, la diffusion de ces outils sur le territoire national est susceptible de démocratiser et élargir son usage.

↳ Lancement d'une consultation en procédure adaptée pour la fourniture et la pose des trois derniers parcours d'interprétation Murmures de rochers

Dans le cadre du Pôle d'excellence rurale, le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité Monsieur le Président, ou son représentant, à lancer une consultation sous forme de marché à procédure adaptée pour la fourniture et la pose des trois derniers parcours d'interprétation « Murmures de rochers » (mobiliers + portes d'entrées) qui sont :

- ↳ « L'eau à la bouche » (entre le Gué Joubert à Maisdon-sur-Sèvre et le Pont à Monnières)
- ↳ « Imaginaires et noms insolites » (entre Aigrefeuille-sur-Maine et Saint-Lumine-de-Clisson)
- ↳ « Le petit botaniste » (entre Aigrefeuille-sur-Maine et Remouillé)

↳ Lancement de l'étude opérationnelle pour la valorisation du site du Liveau à Gorges

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de lancer une étude opérationnelle pour la valorisation du site du Liveau à Gorges portant sur :

- une étude de faisabilité sur la valorisation de l'ensemble de l'espace,
- une étude du dimensionnement du projet des Arts Graphiques et des préconisations pour sa mise en œuvre opérationnelle,
- les modes de gestion possibles,
- les budgets prévisionnels d'investissement et de fonctionnement.

Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter des Fonds Européens Agricoles pour le Développement Rural (FEADER) dans le cadre du programme Leader porté par le Syndicat mixte du Scot et du Pays du Vignoble Nantais, à hauteur de 55 % du montant hors taxe.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

↳ Approbation du plan de financement et autorisation de demande de subvention pour la 1^{ère} tranche des travaux sur le projet de Pôle d'échanges multimodal autour de la gare de Clisson

L'Assemblée approuve à l'unanimité le plan de financement de la phase 1 « aménagement côté bâtiment voyageurs » du Pôle d'échange multimodal autour de la gare de Clisson, et autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'Union européenne, la Région des Pays de la Loire et le Conseil général de Loire-Atlantique :

Postes	DEPENSES		RECETTES	
	TOTAL		Co-financeurs	TOTAL
	H.T.	T.T.C.		
Côté Bâtiment voyageurs (stationnement, jalonnement, signalétique, PMR)	666 200 €		Apport public :	
AXE ALBERT-CACAULT REQUALIFICATION	73 900 €		- Etat (préciser le fonds d'origine) :	
PARVIS BATIMENT VOYAGEURS TRAITEMENT PAYSAGER	740 600 €			
COTE NORD PN 18 -GARE - aménagement piste cyclable	97 500 €		- Région des Pays de la Loire	
			- CTU	404 940 €
			- Autres politiques régionales	397 550 €
			- certaines opérations imputées CER peuvent être intégrées au CTU ou aux lignes sectorielles.	
Etudes de maîtrise d'œuvre et frais divers	394 550 €		- Département (contrat de territoire)	221 762 €
			- Autres	
			Europe	
			- Leader+	
			- Autres fonds européens FEDER	553 948 €
			<u>Autofinancement</u>	394 550 €
TOTAL	1 972 750 €		TOTAL	1 972 750 €

M. Patrice Lechappé s'interroge sur la répartition de l'enveloppe « autofinancement » entre la Communauté de communes de la Vallée de Clisson et la commune de Clisson. Monsieur le Président et M. Jean-Pierre Coudrais précisent que dans un premier temps une nouvelle discussion va être engagée avec les partenaires afin d'optimiser leurs parts respectives de financement. Ensuite, la répartition de l'autofinancement sera examinée en Bureau et en Conseil des Maires d'ici juin 2010.

Suite à la demande d'explication faite par M. Gilles Dixneuf au sujet du coût important des études de maîtrise d'œuvre et frais divers, représentant 20 % des dépenses, il est répondu que les partenaires ont souhaité qu'une part aléa soit intégrée. Concernant cette phase, sous maîtrise d'œuvre communautaire, les 20 % se déclinent comme suit :

- maîtrise d'œuvre : 15 %
- aléas : 8 %
- installation de chantiers : 2 %

Tout en constatant le fait que ce projet avait bien avancé, M. Laurent Ouvrard s'interroge sur le degré de certitude de ce plan de financement. M. Jean-Pierre Coudrais indique que cela dépendra de la répartition entre les partenaires, qui reste à affiner d'ici juin prochain, et des subventions qui seront accordées, après instruction par les organismes concernés.

Monsieur le Président présente le calendrier prévisionnel de réalisation, qui correspondant à une hypothèse optimiste. En conclusion, Monsieur le Président indique que le coût global de l'opération avoisine le 9 millions d'euros HT. Dans le meilleur des cas, il resterait à charge pour les collectivités locales moins de 2 millions d'euros.

ENVIRONNEMENT

↳ Lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'acquisition d'un camion benne

Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité Monsieur le Président, ou son représentant, à lancer une consultation sous forme d'appel d'offres ouvert pour l'acquisition d'un camion châssis-benne pour la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif.

M. Christian Hervouet précise qu'à ce jour la question d'acheter un camion à collecte latérale ou non n'est pas encore tranchée. Un groupe de travail ad'hoc, constitué par des membres de la commission Environnement, travaillera sur l'élaboration du cahier des charges de la future acquisition.

COMMUNICATION

↳ Recrutement d'un Webmaster en renfort du service pour une durée d'un an

Compte tenu du plan de charges important de la responsable de la communication, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de recruter en renfort du service Communication un chargé de mission « Communication web et multimédia » pour le développement du site Internet et des outils multimédias, pour une durée de six mois. L'agent sera recruté à temps complet 35 heures avec une rémunération sur la base de l'échelon 4 du grade de rédacteur territorial.

M. François Guillot précise que la priorité est de développer les outils de communication vers les entreprises, notamment à travers la création d'une newsletter.

Suite à la demande faite par M. Jean-Paul Deniaud sur la nature du contrat, et notamment si il s'agit d'un contrat aidé, Monsieur le Président répond que cette question a fait l'objet d'une discussion mais les contrats aidés, et notamment le CAE Passerelle, ne constituent pas la formule adéquate. En effet, la personne sera recrutée à temps complet et devra assurer une production immédiate. Elle pourra être maintenue sur le poste en fonction du bilan qui sera réalisé à l'issue du contrat.

M. Laurent Ouvrard pense qu'il faudra poursuivre la réflexion à l'instar des politiques de l'Office de Tourisme qui traite de la promotion et de la commercialisation. Monsieur le Président répond que le volet commercialisation des zones d'activités doit être en adéquation avec un territoire sans doute plus vaste.

FINANCES

↳ Vote des comptes de gestion 2009

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité les comptes de gestion établis par Mme la Trésorière au titre de l'exercice 2009, dont les résultats se décomposent comme suit :

Budget principal

Excédent de fonctionnement (reports 2008 inclus) 1 311 405,62 €
Déficit d'investissement (reports 2008 inclus) ... - 375 619,23 €
Restes à réaliser reportés en 2010 96 945,72€
Excédent global 1 032 732,11 €

Budget annexe Hôtels d'entreprises

Excédent de fonctionnement (reports 2008 inclus) ..63 794,02 €
Excédent d'investissement (reports 2008 inclus)72 862,04 €
Excédent global136 656,06 €

Budget annexe Zones d'activités

Excédent de fonctionnement (reports 2008 inclus) 241 038,86 €
Excédent d'investissement (reports 2008 inclus) .. 126 357,61 €
Excédent global367 396,47 €

Budget annexe Zones d'activités de proximité

Excédent de fonctionnement (reports 2008 inclus) 0 €
Déficit d'investissement (reports 2008 inclus) -487 406,88 €
Déficit global-487 406,88 €

↳ Vote des comptes administratifs 2009

M. Thierry GEX, doyen d'âge de l'Assemblée, préside ce vote pour lequel les résultats des comptes administratifs 2009 sont approuvés à l'unanimité par le Conseil communautaire, en l'absence de Monsieur le Président. Ils s'établissent ainsi :

Budget principal

Excédent de fonctionnement (reports 2008 inclus) 1 311 405,62 €
Déficit d'investissement (reports 2008 inclus) ... - 375 619,23 €
Restes à réaliser reportés en 2010 96 945,72€
Excédent global 1 032 732,11 €

Budget annexe Hôtels d'entreprises

Excédent de fonctionnement (reports 2008 inclus) ..63 794,02 €
Excédent d'investissement (reports 2008 inclus)72 862,04 €
Excédent global136 656,06 €

Budget annexe Zones d'activités

Excédent de fonctionnement (reports 2008 inclus) 241 038,86 €
Excédent d'investissement (reports 2008 inclus) .. 126 357,61 €
Excédent global367 396,47 €

Budget annexe Zones d'activités de proximité

Excédent de fonctionnement (reports 2008 inclus) 0 €
Déficit d'investissement (reports 2008 inclus) -487 406,88 €
Déficit global-487 406,88 €

↳ Information sur le bilan financier au 31 décembre 2009

M. Claude Carteron, vice-président en charge des finances, présente le bilan financier établi au 31 décembre 2009 :

1) Maîtrise des dépenses en 2009

La Communauté de communes a réalisé un effort important pour maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement : + 1,4 % entre 2008 et 2009 (+2,8 % l'année dernière)

Par conséquent, l'autofinancement augmente encore en 2009 pour la 3^e année consécutive : près de 1 800 000 €

2) Résultat global de clôture : + de 1 000 000 €

Ce résultat sera affecté à l'occasion du budget supplémentaire en juin prochain.

Ce bon résultat permettra de revenir sur les arbitrages qui avaient permis d'équilibrer le budget primitif : 300 k€ de dotation de solidarité qui n'avaient pas été inscrits et un montant de 350 k€ d'emprunt pour équilibrer la section d'investissement.

Les objectifs de gestion fixés par la commission finances seront ainsi maintenus : 33 % de financement des nouveaux équipements par de l'emprunt.

Une dépense de 280 k€ devra être inscrite au budget supplémentaire concernant des dépenses d'équipement sur le tourisme, et qui n'a pas pu être basculée en restes à réaliser faute d'engagement.

Il restera ainsi 100 000 € pour faire face aux éventuels ajustements et aux nouveaux besoins.

3) Situation financière de la Communauté de communes

Le ratio de délai de désendettement est de 2,5 années, au 31-12-2009.

(rappel : il signifie qu'il suffirait de 2 années et ½ pour rembourser tous les emprunts, si on y consacrait tout l'autofinancement dégagé).

Ce ratio est très bon : la commission finances a fixé à 6 ans le délai maximum.

Au final, la Communauté de communes dispose d'une situation financière confortable, ce qui apparaît nécessaire pour affronter les projets importants à venir : Pôle d'échange multimodal, Lycée, sans oublier le programme en cours de réalisation de cinq zones d'aménagement concerté.

Cette situation est le résultat d'une gestion prudente en 2008 et 2009, suite à l'étude financière réalisée à cheval entre le mandat précédent et celui-ci.

Monsieur le Président rappelle néanmoins qu'il est nécessaire de rester prudent, et notamment veiller à ne pas réaliser des sur-investissements dans les zones d'activités avant d'avoir la certitude de commercialiser l'ensemble des lots aménagés.

↳ **Bilan des cessions et acquisitions 2009**

Le Conseil Communautaire prend acte à l'unanimité du bilan des acquisitions et des cessions immobilières de la Communauté de communes de la Vallée de Clisson pour l'année 2009, ne comportant pas les biens relatifs aux zones d'activités aménagées :

- ↳ cession d'un terrain bâti à la Société d'Équipement de Loire-Atlantique pour un montant de 26 000 €, correspondant à la parcelle cadastrée AN 236 à Clisson d'une surface de 971 m².

↳ **Vote du taux-relais de cotisation foncière des entreprises pour 2010 (réforme de la TP)**

Dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle, à compter de 2010 les collectivités ne percevront plus le produit de taxe professionnelle proprement dite, mais une ressource de substitution appelée « compensation-relais ». Une partie du

calcul du produit de la compensation-relais prend en compte l'application d'un taux aux seules bases de cotisation foncière des entreprises.

M. Claude Carteron indique qu'après examen des différentes hypothèses, le Conseil des Maires et la commission Finances ont proposé de n'augmenter le taux de cotisation foncière des entreprises qu'à hauteur de 50% de la possibilité offerte à la Communauté de communes de la Vallée de Clisson. Monsieur le Président ajoute que cette question a été débattue et il a semblé nécessaire de tenir compte de la santé financière des entreprises suite à la crise observée en 2009. C'est pourquoi, il a été proposé le taux à 13,50%.

Le Conseil Communautaire fixe à l'unanimité le taux-relais de cotisation foncière des entreprises à 13,50 % pour 2010.

M. Claude Carteron et M. François Guillot informent que le Ministère des Finances a mis en place un simulateur de calcul à destination des entreprises. Cette information peut être communiquée aux artisans qui s'adresseraient éventuellement aux élus.

Vote des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2010

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de maintenir les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2010 :

Aigrefeuille-sur-Maine	8,18%
Boussay	11,23%
Clisson	8,39%
Gétigné	11,80%
Gorges	9,80%
Maisdon-sur-Sèvre	13,15%
Monnières	12,92%
La Planche	10,37%
Remouillé	13,48%
Saint-Hilaire-de-Clisson	15,05%
Saint-Lumine-de-Clisson	14,71%
Vieilleville	10,78%

Monsieur le Président rappelle que l'objectif de la facturation incitative doit être perçue comme une reconnaissance des efforts réalisés par les habitants. En parallèle, un regard particulier sera porté sur le coût par ménage sur les douze communes.

ADMINISTRATION GENERALE

Modification de la composition des commissions de travail

Afin de rendre plus efficace le travail de l'exécutif, le Conseil Communautaire modifie, à l'unanimité, comme suit les commissions communautaires :

- Aménagement du territoire
- Communication
- Développement économique
- Enfance-Jeunesse
- Environnement
- Finances
- Patrimoine, voirie, sécurité incendie
- Piscine
- Tourisme

Le Conseil Communautaire maintient à l'unanimité à 24 le nombre maximum de membres dans chacune des commissions, soit 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants.

Le règlement intérieur ainsi que les arrêtés de délégation de fonction du Président aux vice-présidents seront modifiés en conséquence.

↳ Subventions 2010 aux associations

Le Conseil Communautaire attribue à l'unanimité les subventions suivantes pour l'année 2010 et autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions de partenariat correspondantes avec les associations :

	VOTE 2010 suivant l'avis du Conseil des Maires			
	Soutien financier	Aide à l'emploi	Mise à disposition d'équipements	Soutien logistique communautaire
Incendie et Secours (10 0)				
Amicale des sapeurs pompiers d'Aigrefeuille-sur-Maine	780,00 €			
Amicale des sapeurs pompiers de Boussay	771,00 €			
Amicale des Sapeurs pompiers de Clisson	1 150,50 €			
Ecole des jeunes sapeurs pompiers de Clisson	98,70 €			
Amicale des Sapeurs pompiers de La Planche	635,60 €			
Amicale des Sapeurs pompiers de Vieillevigne	822,40 €			
Total 10 0	4 258,20 €			
ENVIRONNEMENT (11)				
HUMUS 44	1 500 €			Gestion des déchets
Total 11	1 500 €			
Animation jeunesse et sport (30 3)				
Office Intercommunal des Sports d'Aigrefeuille-sur-Maine	2 431 €			
Office Intercommunal des Sports de Clisson	4 500 €			
Association Smmart Cross			Terrain site des Mortiers	
Total 30 3	6 931,00 €			
Administration générale (50 0)				
Les Restos du cœur			Véhicule	
Les Amoureux du Désert			Local	
Total 50 0				
Emploi et insertion professionnelle (50 3)				
Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)	1 700 € maxi			
Mission Locale du Vignoble Nantais	39 616,35 €			
Total 50 3	41 316,35 €			
Tourisme (70)				
Les Italiennes de Clisson	1 500 €			
Comité départemental de canoë-kayak 44	1 500 €			
Artissimo - Ecole de musique	1 500 €			
Spectacle Vivant de la Vallée de Clisson (SVVC)	1 500 €			
Association Trouba-Zik	500 €			
Hellfest		Emploi tremplin		Gestion des déchets
Association Canoë-kayak Clisson		Emploi tremplin		
Prikosnovénie				Gestion des déchets
Total 70	6 500,00 €			
Développement économique (80 2)				
Association Escalade	2 756 €			
Groupement d'employeurs VALORE	3 500 €			
Les Vignerons de la Vallée de Clisson	1 500 €			Création, impression et diffusion supports du Nouvel An du Muscadet
Association des commerçants et artisans Vallée de Clisson	2 000 €			
Total 80 2	9 756,00 €			
TOTAL GENERAL	70 261,55 €			

M. André Rautureau souhaite que la Communauté de communes apporte un soutien plus important au Spectacle Vivant de la Vallée de Clisson. Monsieur le Président précise que cela a fait l'objet de débat au Bureau et au Conseil des Maires mais qu'il a été décidé de verser la même enveloppe que pour les autres manifestations touristiques, à défaut d'avoir eu connaissance du projet plus en amont. Prenant acte de cette position, M. André Rautureau souhaite que les communes apportent un soutien complémentaire à cet évènement.

M. François Guillot souhaite que les associations affichent le soutien fait par la Communauté de communes lors de leur manifestation, via des supports de communication.

Approbation de l'avenant à la convention de partenariat financier et matériel avec Hellfest Productions

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'avenant à la convention de partenariat financier et matériel avec Hellfest Productions et autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer cet avenant, selon les modalités suivantes :

- l'organisation de la collecte et la valorisation des déchets produits à l'occasion du festival seront désormais refacturés à hauteur de 50 %, et non plus à 100 %
- le tri des déchets sera développé au niveau du pôle organisation du festival (restauration STAFF, VIP)
- la communication sera renforcée afin d'augmenter la visibilité de la Communauté de communes sur le site du festival (oriflammes) et de développer la sensibilisation au tri des déchets avec une page consacrée à l'environnement dans le programme du festival, de la signalétique spécifique au niveau du point d'information tri et des points de collecte des déchets

M. Jean-Pierre Coudrais suggère qu'une collecte des ordures ménagères soit réalisée pendant le festival afin d'éviter l'accumulation de déchets.

Monsieur le Président, M. Jean-Pierre Coudrais et M. François Guillot font un point sur l'étude en cours pour étudier la possibilité de pérennisation du festival Hellfest sur Clisson après 2011. Monsieur le Président informe que la Communauté de communes suivra les positions des deux communes. La ville de Clisson souhaite qu'un comité de suivi soit créé regroupant l'Etat, la Région, le Département, la Communauté de communes et les communes.

Groupement de commandes avec certaines communes pour l'acquisition de photocopieurs

Afin d'obtenir la meilleure offre mais également de travailler avec un même fournisseur pour obtenir un niveau de service et des échéances identiques, le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le projet de convention entre la Communauté de communes, les communes d'Aigrefeuille-sur-Maine, La Planche, Monnières et Saint-Hilaire-de-Clisson pour le groupement de commandes pour l'acquisition et la maintenance des photocopieurs. La Communauté de communes sera coordinatrice du groupement.

L'Assemblée autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention et désigne M. Claude Carteron pour représenter la Communauté de communes au sein de la commission d'attribution du groupement.

Information sur le lancement d'une consultation pour l'acquisition de photocopieurs

Dans le cadre du groupement de commandes organisé avec certaines communes, Monsieur le Président informe l'Assemblée qu'une consultation va être lancée pour l'acquisition de deux photocopieurs.

Prime de service et de rendement : nouvelles modalités

Conformément au décret et à la circulaire du 15 décembre 2009, le Conseil Communautaire décide d'appliquer à l'unanimité les nouvelles modalités de versement de la prime de service et de rendement à tous les grades définis dans les textes :

- ↳ cette prime se calcule à partir d'un montant moyen de base annuel défini par grade, elle peut être modulée par l'autorité territoriale, dans la limite du double du taux moyen de base par grade,
- ↳ son attribution n'est pas obligatoire et l'attribution individuelle peut être inférieure au montant moyen de base par grade,
- ↳ son attribution individuelle est fixée par le Président en fonction de la manière de servir, en tenant compte des responsabilités exercées, du niveau d'expertise, des sujétions spéciales liées à l'emploi occupé,

Les agents stagiaires, titulaires ou non titulaires, à temps complet, temps partiel ou temps non complet pourront en bénéficier, par versement annuel ou mensuel. Une décision individuelle, pour chaque agent en bénéficiant, sera prise pour transposer l'attribution actuelle, dans le nouveau régime d'application.

Question ajoutée à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GENERALE

↳ Lancement d'un appel d'offres ouvert pour le renouvellement des marchés d'assurance

Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité Monsieur le Président ou son représentant à lancer une consultation sous forme d'appel d'offres ouvert pour les prestations de services d'assurance à compter du 1^{er} juillet 2010 pour une durée de cinq ans. Ce marché sera divisé en six lots :

- lot n° 1 : Assurance dommages aux biens
- lot n° 2 : Assurance flotte automobile
- lot n° 3 : Assurance missions des collaborateurs
- lot n° 4 : Assurance responsabilité civile
- lot n° 5 : Assurance protection juridique
- lot n° 6 : Assurance risques statutaires

M. Jean-Pierre Coudrais souhaite que soit examiné, préalablement au lancement de cet appel d'offres, la possibilité de reconduire le contrat actuel pour six mois, le temps d'étudier un groupement de commandes avec la commune de Clisson.

DÉCISIONS DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SES POUVOIRS DÉLÉGUÉS

Monsieur le Président rend compte au Conseil Communautaire :

- qu'un avenant au contrat de territoire 2009-2011 a été signé avec le Conseil général de Loire-Atlantique qui modifie les modalités de versement des subventions des actions inscrites,
- que les tarifs des activités et des sorties pour les jeunes de plus de 12 ans ont été modifiés à compter de février 2010,
- que des conventions ont été signées avec les 12 communes membres pour la mise à disposition à titre gracieux d'un totem déroulant à compter du 1^{er} février 2010 pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction chaque année,
- que des conventions ponctuelles sont signées avec les communes membres et les partenaires pour la mise à disposition à titre gracieux de mobilier de communication lors d'évènements,
- qu'une convention a été signée avec l'entreprise AELLE Export pour l'occupation d'un local d'activités dans l'hôtel d'entreprises d'Aigrefeuille-sur-Maine à compter du 10 février 2010 pour une durée de 23 mois,

- qu'une convention a été signée avec l'entreprise Pneus Services Pièces auto pour l'occupation d'un local d'activités dans l'hôtel d'entreprises d'Aigrefeuille-sur-Maine à compter du 1^{er} mars 2010 pour une durée de 12 mois,
- qu'une convention a été signée avec l'entreprise Elpronat pour l'occupation d'un local d'activités dans l'hôtel d'entreprises de Clisson à compter du 1^{er} avril 2010 pour une durée de 12 mois
- qu'une convention a été signée avec l'Antenne des Restaurants du Cœur de Clisson pour la mise à disposition à titre gracieux d'un fourgon Wolkswagen à compter du 2 février 2010, renouvelable tous les ans par tacite reconduction,
- qu'un avenant a été signé avec le Conseil régional des Pays de la Loire et le lycée Charles Peguy de Gorges portant sur la réévaluation des tarifs horaires 2010 de l'utilisation de la piscine Aqua'val,
- qu'un contrat a été conclu avec le groupement d'entreprises Bois Loisirs Création - Technilave - 44 Enseignes pour la fourniture et la pose du dispositif de signalétique d'interprétation pour un montant de 131 488,29 € HT, soit 157 259,99 € TTC,
- que deux conventions ont été signées dans le cadre du soutien financier à la création d'un emploi-tremplin par l'association Canoë-Kayak Clisson :
 - convention d'objectifs touristiques signée avec l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson et l'association Canoë-Kayak Clisson,
 - convention signée avec le Conseil régional des Pays de la Loire et l'association Canoë-Kayak Clisson qui définit les conditions et les modalités de l'aide octroyée.

Elles sont conclues pour une durée de cinq ans à compter de la date d'embauche de l'animateur en emploi-tremplin.

INFORMATIONS SUR L'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

Administration générale :

M. le Président annonce que le Conseil Communautaire du 20 avril 2010 est annulé. La prochaine séance aura lieu le 18 mai 2010.

Il informe que suite à la tempête Xynthia, le Conseil des Maires du 9 mars 2010 a validé la mise à disposition de personnel communal et intercommunal pour aider sur place les communes sinistrées et que le pilotage de cette opération a été confié à la commune de Clisson.

M. Patrice Lechappé indique qu'à compter du 1^{er} avril les jours de fonctionnement du service Lila à la demande du Vignoble augmentent avec deux nouvelles demi-journées : jeudi matin et vendredi après-midi (qui viennent s'ajouter au mardi matin, mercredi journée et vendredi matin existants).

Il ajoute qu'un point presse est organisé jeudi 1^{er} avril 2010 à 11 heures à La Haye-Fouassière.

Aménagement du territoire :

M. Jean-Pierre Coudrais fait un compte-rendu de la commission Aménagement du territoire réunie le 8 février 2010 au sujet de :

- l'état d'avancement de la définition des zones de développement éolien : le prochain comité de pilotage (date en attente) présentera les zones potentiellement éligibles à l'implantation d'éolien
- l'état d'avancement du pôle d'échange multimodal : retour sur le comité de pilotage du 1^{er} février 2010
- point étape Lycée (présenté en conseil communautaire le 2 février)

De plus, il fait un retour sur la rencontre qui a eu lieu le 12 mars 2010 avec M. Ringard, Directeur du service éducation du Conseil régional, au sujet de l'établissement de formation.

Enfin, il informe qu'un rendez-vous est programmé le 15 avril 2010 avec Réseau Ferré de France au sujet du Pôle d'échange multimodal autour de la gare de Clisson.

Mme Martine Legeai indique que la consultation pour l'élaboration des plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics a été lancée le 15 mars 2010 pour une attribution fixée au 13 avril 2010.

Elle annonce que la prochaine commission Aménagement du territoire se réunira le 12 avril 2010.

Animation Enfance-Jeunesse :

Concernant l'animation enfance, M. Jean-Paul Richard indique que plusieurs rencontres ont été organisées :

- le comité de pilotage élargi s'est réuni le 1^{er} mars 2010 pour poursuivre la réflexion avec les bénévoles des associations et les professionnels de l'animation
- le groupe de travail s'est réuni le 5 mars 2010

Concernant l'animation jeunesse, il informe que le groupe de travail Jeunesse s'est réuni le 22 mars 2010 en présence des deux associations (Animaje et IFAC) pour la présentation des projets des séjours été 2010.

Pour conclure, il indique que la commission plénière Animation Enfance Jeunesse Piscine s'est réunie le 8 mars 2010. Les rapports d'activités et financier des services Enfance, Jeunesse et Piscine ont été présentés.

Développement économique :

M. François Guillot et M. Claude Cesbron font un compte-rendu de la commission Développement économique réunie le 22 mars 2010 au sujet de :

- **1 -rapport d'activité 2009** : 10 ha en ZA vendus ou réservés (compromis de vente signés) pour 16 projets d'entreprises.
- **2 -Avancement des travaux des groupes de travail :**
Veille économique et fiscale :
 - travail sur les Dominants fin 2009 - début 2010 : 71 établissements représentant 80% des bases brutes totales de la Communauté de communes. Document remis aux élus du conseil des maires : prévision de hausse totale de 2,5% des bases brutes entre 2009 et 2010.
 - réunion le 15 mars dernier pour la présentation de l'observatoire de la taxe professionnelle 2009, la présentation de la réforme de la taxe professionnelle et de la fiscalité locale par la Direction des Finances. La liste des contribuables TP par commune sera remis à chaque maire.

Promotion économique

- **3 -Actualité sur les ZA en phase opérationnelle** : une dizaine de projets en cours de négociation pour de nouvelles installations ou extension sur les 18 ZA de la Communauté de communes.
- **4 -Actualité sur les hôtels d'entreprises**
Clisson :
 - départ d'ISL en juin 2009. Local repris dès juillet par Alpha System qui fabrique et commercialise des compléments alimentaires pour les Hommes.
 - départ de la Société Atlant'Etiqu fin mai 2010 pour des raisons de développement d'activité avec l'installation d'une nouvelle ligne de production d'étiquettes d'où un besoin important de surface. Nouvelle implantation à Vieillevigne local de 700 m² via la bourse des locaux. Locataire à Clisson pendant 6 ans, la société a été en réunion avec la

Communauté de communes le 25 février 2010. Le local est vacant à partir du 1^{er} juin 2010 (surface 431m²).

Aigrefeuille :

- implantation en juin dernier de Mémo SARL dans l'atelier de Métal Création. Activité de montage de lignes de production. Entreprise qui a signé un compromis en parallèle pour une implantation sur la ZA du Haut-Coin à Aigrefeuille. 2^{ème} demande de prorogation du compromis au 15 mai.
- en janvier suite au départ de la SARL AMI, entrée dans ce local de MEMO SARL (x2 la surface de 221 à 429 m²)
- en janvier, implantation d'AELLE Export, 2 jeunes créateurs M. Paquereau et Mme Durant. Activité de commerce avec principalement le Japon avec des produits fabriqués en France pour une clientèle féminine japonaise de 25 à 40 ans. 2 modes de distribution en B to B (commande directe sur le site internet par la cliente) et en B to B (comme sur le site par des magasins ciblés)

- **5- Bourse des locaux**

- véritable outil pour capter des entreprises. En 2009, 67 nouveaux contacts : autant d'entreprises existantes que des porteurs de projet (54% des demandes de créateurs potentiels), autant de demandes issues de l'extérieur au territoire que celles issues de la Communauté de communes (55% des contacts résident sur le territoire de la collectivité)
- observation du marché de l'immobilier d'entreprise :
 - offre restreinte de petits ateliers (< 300 m²), demande en petits bureaux dans l'agglomération de Clisson peu satisfaite, demande de surfaces industrielles mais de moins de 2 000 m², grandes unités difficiles à louer (ex. Sourisseau à Boussay),
 - particularités 2009 : meilleure adéquation de l'offre et de la demande (adaptation des propriétaires à l'environnement du marché de la location sur le plan des baux (proposition de baux précaires)) et niveau des loyers. Une partie de l'immobilier du marché locatif reste peu entretenue

- **6 -Lancement d'une étude sur les friches industrielles** dont les objectifs sont : cerner la problématique sur la Communauté de communes, bien connaître la situation des sites étudiés, identifier les opportunités et les contraintes par site, disposer d'un dossier de synthèse par site. La mise en œuvre de l'étude est la suivante :

- travail porté en priorité sur les bâtiments vides de plus de 2 000 m² à vocation économique (au POS ou PLU) et situés en zone d'activité
- en interne à la Communauté de communes, réalisée par les services économiques et SIG
- Travail en cours qui sera terminé pour juin prochain

Pour conclure, M. Claude Cesbron annonce que la prochaine commission aura lieu le 28 juin 2010.

Environnement :

M. Gérard Esnault et M. Christian Hervouet annoncent que la prochaine commission se réunira le 12 avril 2010 et sera principalement consacrée au rapport d'activités 2009 du service Environnement.

Finances :

M. Claude Carteron donne le compte-rendu des réunions suivantes :

- **Groupe de travail Facturation incitative du 22 février 2010**
 - Synthèse des questionnaires : 7 communes ont fait part de leur point de vue
 - Réflexions sur les axes de travail à développer pour une diminution du coût de traitement et du coût de collecte, et qui seront à étudier en commission environnement
 - Echanges sur une étude concernant la mise en place d'une facturation incitative : un calendrier de travail doit être réalisé
- **Commission Finances du 1^{er} mars 2010**
 - Examen détaillé du compte administratif et du bilan financier au 31-12-2009
 - Rapport d'activités Finances 2009
 - Présentation détaillée de la réforme de la taxe professionnelle
- **Réunion mixte Conseil des Maires / Commission Finances du 23 mars 2010**
 - Taux-relais de cotisation foncière des entreprises 2010
 - Taux de TEOM 2010

Il annonce que la prochaine commission Finances aura lieu le 1^{er} juin 2010.

Piscine :

Mme Martine Legeai annonce que la 1^{ère} réunion de la commission Piscine aura lieu le 7 avril 2010.

Tourisme :

M. Aymar Rivallin indique que les membres du comité de pilotage Murmures de rochers ont rencontré le 10 mars 2010 l'entreprise Bois Loisirs Créations, mandataire du groupement d'entreprises titulaire du marché de fourniture et pose des cinq premiers parcours d'interprétation.

Il ajoute que les trois derniers parcours d'interprétation sont en cours de finalisation. Les derniers bons à tirer seront présentés par l'agence UNSENS-SIB le 7 avril prochain.

Voirie :

M. Robert Gouraud fait un point sur l'état d'avancement des travaux des zones d'activités :

ZA du Bordage à Boussay :

- première phase de travaux de voirie (assainissement EU et EP, terrassement empierrement) terminée le 19 mars 2010
- travaux de téléphone, éclairage public, électricité en cours (maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre : SYDELA). Fin des travaux le 2 avril 2010
- deuxième phase de travaux de voirie : à compter du 1^{er} avril pose du poste de refoulement, du séparateur d'hydrocarbure et finition de trottoir et voirie. Fin des travaux mi-avril

ZA de la Maine à Remouillé : aménagement paysager et clôture confiés à l'entreprise BROSSAUD. Réalisation des travaux en avril-mai 2010. Plantation à l'automne 2010.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 10.

Le Président :

Jean-Yves TEMPLIER